



## **CIRCULAIRE N° 2438 DU 09/09/2008**

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>FORMATIONS CONTINUÉES POUR LES PERSONNELS DE CUISINE</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	Année scolaire 2008-2009		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécial subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécial organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs des internats et homes d'accueil organisés par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

### **Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux vérificateurs de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

<b>ÉMETTEUR</b>	Cabinet chargé de l'Enseignement obligatoire
<b>SIGNATAIRE</b>	Christian DUPONT
<b>CONTACT</b>	Marie FIERENS ( <a href="mailto:marie.fierens@cfwb.be">marie.fierens@cfwb.be</a> )
<b>DOCUMENTS A RENVOYER</b>	<b>NON</b>
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	/

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la « Politique de promotion des attitudes saines », le Gouvernement de la Communauté française a prévu l'organisation, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale, de formations continuées pour les personnels de cuisine de l'Enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux.

Le but de ces formations est de renforcer les connaissances des participants en ce qui concerne les critères diététiques ou nutritionnels dans la conception et la préparation d'un repas.

Durant cette année scolaire, quatre formations sont ainsi proposées d'octobre 2008 à mars 2009 en partenariat avec le CEFOR-IEPS de Namur.

Essentiellement théorique, la formation abordera la question de la nutrition pour une alimentation saine via les thèmes suivants : les protéines, les lipides, les glucides, les fibres alimentaires, les vitamines, les sels minéraux et les oligo-éléments. Pour chaque élément précité, les rôles, sources et besoins seront étudiés et ce, en fonction des rationnaires envisagés. Seront également abordés les critères de fraîcheur, les modes de cuisson les plus appropriés et les techniques de conservation. Enfin, des menus complets équilibrés et sains seront rédigés. Un syllabus gratuit servira de support à la formation.

Les formations auront lieu **le mercredi après-midi de 14h à 19h**. Les dates et les lieux de ces quatre formations sont les suivants :

#### **1<sup>ère</sup> formation**

Dates : 8, 22 octobre et 5, 12 novembre 2008

Lieu : Athénée royal de Mons, Rue de l'Athénée 4, 7000 Mons

#### **2<sup>ème</sup> formation**

Dates : 19, 26 novembre et 3, 10 décembre 2008

Lieu : Athénée royal Charles Rogier, Rue des Clarisses 13, 4000 Liège

#### **3<sup>ème</sup> formation**

Dates : 7, 14, 21 et 28 janvier 2009

Lieu : CEFOR-IEPS, Boulevard Cauchy 9-10 à 5000 Namur

#### **4<sup>ème</sup> formation**

Dates : 4, 11, 18 février et 4 mars 2009

Lieu : CEFOR-IEPS, Boulevard Cauchy 9-10 à 5000 Namur

Ces formations constituant un recyclage de personnels de la Communauté française, les participants concernés sont dispensés du droit d'inscription.

Les inscriptions se font auprès de :

Virginie Roth, attachée

Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Rue Adolphe Lavallée, 1 - Bureau 3F344

1080 Bruxelles

02 / 690.82.32

[virginie.roth@cfwb.be](mailto:virginie.roth@cfwb.be)

J'invite donc vivement tous les établissements scolaires à diffuser cette information auprès des personnels de cuisine.

**Christian DUPONT**  
**Ministre de l'Enseignement**  
**obligatoire**